

DEVELOPPER SON PROJET DANS LES ARTS PLASTIQUES (DP-AP)

OBJECTIFS

Accompagner les artistes du territoire de l'Occitanie issus des différents mondes des arts plastiques pour structurer leur activité. Faire comprendre le fonctionnement spécifique de ces différents mondes. Pour le participant : y situer sa démarche, gérer en toute autonomie son activité sur le plan juridique, social, éditorial et fiscal, promouvoir et diffuser son travail artistique et développer son activité.

La formation se déroule dans un contexte d'enrichissement et d'échange entre les diverses pratiques des participants.

PUBLIC ET PREREQUIS

Artistes plasticiens qui souhaitent développer leur pratique dans un cadre professionnel.
Etre demandeur d'emploi inscrit auprès de Pôle Emploi pendant toute la durée de la formation et avoir 16 ans minimum. Il s'agit d'une formation à temps plein de niveau IV.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION

- **Phase 1 : L'artiste et les mondes de l'art**
Module 1 : L'artiste et les paradigmes de l'art actuel
Module 2 : Acteurs et réseaux des arts plastiques en France
Module 3 : Clarifier et présenter sa démarche artistique et positionner sa production
- **Phase 2 : Gestion administrative comptable et fiscale de l'activité**
Module 4 : Droits d'auteur, contractualisation et facturation
Module 5 : Déclarer ses revenus artistiques
- **Phase 3 : Promouvoir et diffuser son travail artistique**
Module 6 : Le dossier d'artiste : éléments constitutifs et design corporate
Module 7 : Entretenir son réseau professionnel et démarcher les diffuseurs
Module 8 : Communiquer sur son travail artistique à travers le web et les réseaux sociaux
- **Phase 4 : Développer et sécuriser son activité**
Module 9 : L'artiste et l'argent : le marché de l'art et la vente d'œuvres
Module 10 : Concevoir et animer un atelier pour les publics
Module 11 : Constituer un dossier de présentation de projet
- Période en entreprise : stage obligatoire de 35h (sur une semaine)

C EQUIPE PEDAGOGIQUE ET METHODE

Le responsable pédagogique de cette formation est Bernard AMADE, coordonnateur de l'Unité Culture. L'équipe pédagogique est composée de professionnels des arts plastiques en activité, reconnus pour leur connaissance du terrain et leur expérience.

Le cursus se compose de temps de travail en présence, des temps d'individualisation des notions, avec, selon les modules, des visites et rencontres. Chaque module comprend un temps de travail sur une plateforme de formation à distance avec ressources et exercices.

C EVALUATION DES ACQUIS ET VALIDATION DU CURSUS

Le contrôle des acquis est réalisé auprès des participants tout au long de la formation. A l'issue des modules chaque stagiaire doit fournir un travail axé sur son projet, par exemple : réaliser un document, consolider ses déclarations fiscales ou sociales, écrire un projet d'atelier, etc.

A la fin de la formation chaque stagiaire évalue son parcours en face à face lors du dernier regroupement. Un suivi est réalisé dans un délais de 6 mois pour évaluer la mise en œuvre du projet. Une attestation de formation professionnelle est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation.

C FINANCEMENT, EFFECTIF, DUREE

L'effectif est limité à **10** places dont 7 rémunérées.

La formation se déroule à temps partiel discontinu pour un total de **270** heures. Les frais pédagogiques sont pris en charge par la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

C LIEU

La formation se déroule au 108 Route d'Espagne - Bâtiment Anadyr, 2ème Etage - 31100 TOULOUSE

C CONTACT

Renseignements sur les démarches administratives et rendez-vous formateurs au 05 61 43 23 03 ou : a.prugnieres-moussarie@ucrm.fr.



Actualisé le 02/07/2019

Siège

📍 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse
☎ 05 62 14 95 00 📠 05 62 14 95 95
@accueil@ucrm.fr

Code APE 9499Z / Siret n° 481 629 665 00011

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°73 31 08114 auprès du Préfet de la région Occitanie

RETROUVEZ-NOUS SUR UCRM.FR